

NOM de l'enfant :

.....

PRÉNOM de l'enfant :

.....

Mail / téléphone :

.....

Date de naissance :

...../...../.....

Allergies alimentaires :
(fournir un certificat médical)

Repas sans porc :

Date, signature :

- **Date limite d'inscription : 20 février 2018**
- **Ce document doit être retourné à la CCF**

Neuville, école privée			
inscription	matin	repas	aprem.
14/03			
21/03			
28/03			

Neuville, Trainou, Vennecy <i>(entourez la mention de la commune choisie)</i>		
inscription	repas + aprem.	aprem. <i>(enfant accueilli entre 13h30 et 14h)</i>
14/03		
21/03		
28/03		

Pour inscrire votre enfant, vous devez préalablement **renseigner un livret d'accueil** (SI cela n'a pas été fait à la rentrée 2017).

Cochez les cases correspondant à vos choix. **Une fiche d'inscription par enfant.**

Loury, Rebrechien * <i>(entourez la mention de la commune choisie)</i>	
inscription	aprem. <i>(enfant accueilli entre 13h30 et 14h)</i>
14/03	
21/03	
28/03	

* Dans ces communes, restauration scolaire par la mairie. Sur inscription auprès du service.

NOM de l'enfant :

.....

PRÉNOM de l'enfant :

.....

Mail / téléphone :

.....

Date de naissance :

...../...../.....

Allergies alimentaires :
(fournir un certificat médical)

Repas sans porc :

Date, signature :

- **Date limite d'inscription : 20 février 2018**
- **Ce document doit être retourné à la CCF**

Neuville, école privée			
inscription	matin	repas	aprem.
14/03			
21/03			
28/03			

Neuville, Trainou, Vennecy <i>(entourez la mention de la commune choisie)</i>		
inscription	repas + aprem.	aprem. <i>(enfant accueilli entre 13h30 et 14h)</i>
14/03		
21/03		
28/03		

Pour inscrire votre enfant, vous devez préalablement **renseigner un livret d'accueil** (SI cela n'a pas été fait à la rentrée 2017).

Cochez les cases correspondant à vos choix. **Une fiche d'inscription par enfant.**

Loury, Rebrechien * <i>(entourez la mention de la commune choisie)</i>	
inscription	aprem. <i>(enfant accueilli entre 13h30 et 14h)</i>
14/03	
21/03	
28/03	

* Dans ces communes, restauration scolaire par la mairie. Sur inscription auprès du service.